



EXPLICATION DES FIGURES

- Fig. 1. — Animal en marche, vu de profil. Gross. 1/4.  
 Fig. 2. — Les deux mâchoires étalées. Gross. Natur.  
 Fig. 3. — Quelques bâtonnets isolés, de l'une des mâchoires. Gross. 30/1.  
 Fig. 4. — Face interne du gésier montrant les traces d'insertion des plaques cornées. Grandeur naturelle.

- Fig. 5. — Quelques dents radulaires : *m.* la médiane ; *l* la 1<sup>re</sup> latérale, *10* la 10<sup>e</sup>. Gross. 60/1.  
 Fig. 6. — La 13<sup>e</sup> dent latérale, vue de profil. Gross. 60/1.  
 Fig. 7. — Une plaque cornée du gésier, vue de profil. Gross. 2/1.  
 Fig. 8. — Deux bâtonnets des mâchoires très grossis. Gross. 100/1.  
 Fig. 9. — La coquille, face interne G. N.

**DIAGNOSE.** — Animal ovale allongé, à téguments lisses, d'aspect velouté ; tête pourvue en avant d'un voile céphalique, sorte de voile buccal, possédant en avant deux forts tentacules charnus, auriculés ; en arrière deux tentacules dorsaux ou rhinophores également auriculés. Manteau mince, oblong, se prolongeant en arrière en une partie membraneuse enroulée formant le siphon ; au milieu de sa face dorsale se trouve un petit orifice laissant voir la coquille, incluse dans une cavité palléale qu'elle remplit complètement. Sous le rebord droit du manteau on a la branchie.

Le pied occupe toute la face ventrale ; il est muni latéralement de deux grands appendices, les parapodies, indépendant l'un de l'autre mais d'ordinaire repliés sur le dos du mollusque.

Coloration générale uniforme d'un beau rouge sombre violacé, d'aspect velouté, parfois quelques taches claires ; les bords des parapodies, des tentacules, du voile buccal ainsi que l'extrémité du siphon offrent un fort liseré orange ou vermillon.

Mâchoires lamelleuses, constituées par deux plaques, presque carrées, de couleur jaune ambré, à surface guillochée, garnissant les parois de l'entrée de la cavité buccale ; ces plaques sont constituées par une multitude de bâtonnets chitineux cylindriques, longs et très grêles.

Radula lamelleuse, moins oblongue que celle de l'*A. depilans*, possédant en moyenne de 35 à 50 rangées de dents mais pouvant atteindre 72 rangées ; formule radulaire variant en rapport de la taille de l'individu 22,1,22 à 39,1,39 ; dents médianes à corps de forme trapézoïde, avec une forte et large cuspide recourbée denticulée le long de ses bords

(6 à 8 petits denticules de chaque côté). Dents latérales subtriangulaires, les premières avec une forte cuspidé denticulés, plus 2 ou 3 denticules séparés à la base du côté externe ; chez les latérales suivantes la cuspidé s'allonge et des deux denticules basilaires sont plus forts ; les dernières dents latérales sont plus ou moins rudimentaires.

Gésier pourvu d'une dizaine de pièces cornées, pyramides quadrangulaires, suivies d'une vingtaine au moins de très petites plaques, sortes de crochets.

Anus médio-dorsal placé sous l'ouverture du siphon. Orifice génital situé en avant de l'insertion branchiale et relié à l'orifice du pénis par une rainure, le sillon séminal. Pénis inerme cylindro-conique, long et effilé.

Ponte en forme de long cordon glaireux, très sinueux comme chez *Apl. depilans*, de 2 à 4 mètres, d'un diamètre de 1, près de 2 millimètres, contenant une multitude d'œufs sphériques de 0,6 millimètre de diamètre. Ce cordon a une teinte jaune ou rosée due à la coloration des œufs.

**Coquille** lamelleuse, peu concave, oblongue, arrondie en avant, tronquée obliquement en arrière, incluse dans la cavité cochléaire du manteau, sauf au milieu de la face dorsale de ce dernier qui offre un petit orifice qui la laisse à découvert en ce point. De couleur jaune ambré clair, cette coquille présente des stries d'accroissement marquées, sillons divergents accentués du sommet vers le bord antérieur.

En avril et mai l'*Aplysia fasciata*, comme les autres espèces se rapprochent des côtes pour pondre par 1 à 3 mètres, puis s'éloigne et retourne dans les fonds herbeux par 15 à 25 mètres de profondeur.

**DIMENSIONS.** — Animal : 20 à 30 centimètres au maximum sur 8 à 10 centimètres de largeur.

Coquille : longueur de 30 à 44 millimètres ; largeur de 28 à 35 millimètres.

**DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE.** — Méditerranée : Golfe de Marseille (Marion, Vayssière) ; Toulon ; Nice et Villefranche (Risso, Vérany, Rang, Blochmann) ; Menton (Vayssière) ; Côtes du Roussillon (Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus) ; Corse (Payraudeau) ; Civitavecchia (Monterosato) ; Naples (Delle-Chiaje, Philippi, Bergh, S. Lo Bianco) ; Adriatique, Isola Grossa (Stossich). Alger (Viguié) ; Oran (Pallary).

#### BIBLIOGRAPHIE ET SYNONYMIE

1767. — LINNÉ. Systema naturæ (*Aplysia limacina*).  
1826. — RISSO. Histoire naturelle de l'Europe Méridionale.  
1826. — PAYRAUDEAU. Catalogue descriptif des Annélides et des Mollusques de la Corse.  
1823-1829. — DELLE CHIAJE. Memoria s. la storia e Notomia degli Animali senza vertebre del regno di Napoli.  
1828. — S. RANG. Histoire naturelle des Aplysiens.  
1836 et 1844. — PHILIPPI. Enumeratio Molluscorum Regni utriusque Siciliae.  
1840. — CANTRAINE. Malacologie méditerranéenne et littorale.  
1846. — VÉRANY. Catalogo di animali invertebrati marini del golfo di Genova e Nizza.  
1885. — A. VAYSSIÈRE. Recherches zool. et anat. sur les Opisthobranches du Golfe de Marseille.  
1891. — MAZZARELLI. Aplysiæ del golfo di Napoli.  
1913. — A. VAYSSIÈRE. Mollusques de la France ; t. 1<sup>er</sup> Amphineures, Opisthobranches (Encycl. Scient, Zoologie). O. Doin, éditeur, Paris.

A. VAYSSIÈRE, 1934.